

### Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

#### Jusqu'où sont-ils capables d'aller ?

Après l'OMS mise à mal par la nouvelle majorité, c'est au tour de la MJC d'être « recadrée ». La municipalité cherche à vider de leur substance ces institutions phares et fédératrices, symboles de la démocratie mais aussi de l'éducation populaire, qui sont l'ADN de notre ville depuis la libération.

La dénonciation par le maire actuel de la convention établie entre la ville et la MJC dans le mandat précédent, sous prétexte de redéfinition d'un nouveau projet associatif, ressemble à la main mise de la collectivité sur la répartition des subventions au monde sportif et aux associations qui le composent. L'OMS faisait jusqu'alors des propositions de répartition à la municipalité.

Nous avons là l'application d'une volonté bien établie de redéfinir les politiques de ces secteurs à l'aune des fameux « contrats d'objectifs ». Les recherches d'économies seront liées à la notion de rentabilité et, ce qui est plus préoccupant, les projets risquent d'être redéfinis sur la base d'objectifs politiques issus de la municipalité et non plus des familles, usagers et pratiquants. Allons nous vers la casse des outils ?

Ce sont des familles, des enfants, des sportifs qui sont dans le viseur. C'est inacceptable.

Depuis la prise de compétence GEMAPI par la Métropole, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Comboire Echaillon n'intervenait plus que de façon ponctuelle pour l'entretien des cours d'eau sur Fontaine. Le retrait de la ville de Fontaine du périmètre de l'ASA demandé par les élus est sur le point d'être acté. Les propriétaires fonciers concernés ne seront plus, dès 2021, sollicités pour la redevance de l'ASA. Ce qui est une très bonne nouvelle pour le contribuable Fontainois.

Si chacun s'accorde à dire que les élus Fontainois se sont très impliqués dans les discussions, il paraît légitime d'y associer aussi les élus de l'ancienne municipalité qui ont été à l'origine de cette demande de retrait et ont donc eux aussi largement contribué à ce résultat et à la suppression d'un impôt.

**Jean-Paul Trovero (PC), président**

Amélie Amore (PS),  
Raymond Souillet (société civile)

### Oser à fontaine

#### Caméras, coûteuses et inefficaces

Nous étions présents en juin dernier pour participer à l'atelier sur le déploiement de la « vidéo-protection ». « Vidéo-surveillance » aurait en fait été plus approprié, puisque Monsieur le Maire et ses adjoints ont asséné que leur projet visait à déployer pas moins de 60 nouvelles caméras, là où Fontaine en compte moins d'une dizaine dans l'espace public aujourd'hui.

Nous regrettons que l'opportunité d'un si gros projet n'ait pas fait l'objet d'une consultation publique et ne se base sur aucun bilan. Sachez qu'il n'y a presque jamais d'élucidations de méfaits. Il n'y a pas non plus de personnel derrière ces caméras et ça n'est pas prévu, contrairement aux propos du Maire en Conseil Municipal le 5 juillet ! De plus, les caméras ne sont pas toujours fonctionnelles. En moyenne, une sur cinq est en panne.

Certes, nous prenons avec sérieux les propos de la police municipale expliquant que certaines images ont parfois permis à la police nationale de confondre des trafics, mais c'est bien la proximité et l'humain qui permettent de prévenir et d'agir réellement.

Partout en France, l'expérience démontre que les caméras ne font que déplacer les problèmes. Sauf à en mettre partout et dédier des agents : ces caméras ne servent à rien ! Il s'agit d'une gabegie financière et d'un recul de nos libertés.

Seules les caméras de verbalisation routière gardent un réel intérêt car de trop nombreux excès de vitesse et délits automobiles subsistent.

Est-il essentiel d'investir 700 000 euros pour seulement « dissuader » et limiter « les barbecues et les piscines sauvages » ? Sans compter que rien n'est prévu pour leur maintenance estimée à plus de 100 000 euros par an...

Nous pensons qu'il y a bien mieux à faire pour aider à la sûreté de nos concitoyens. La liberté de se déplacer, de partager et vivre dans l'espace public est essentielle. Les regroupements sont un droit du citoyen, y compris des jeunes, et sont malheureusement dangereusement remis en cause par cette majorité de droite.

**Sophie Romera (LFI), présidente**

Jérôme Dutroncy (PG),  
Camille Montmasson (EELV)